

L'Adresse—M^{me} Erola

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais féliciter ma collègue, le député de Rimouski (M^{me} Côté), pour avoir su proposer avec éloquence la motion à l'origine du débat, de même que mon collègue et ami le député de Sudbury (M. Frith), co-motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône.

Je manquerais certainement à mes obligations si je ne remerciais pas également mes électeurs de Nickel Belt qui m'ont envoyée à Ottawa les représenter. Ils peuvent être assurés que je ferai tout mon possible pour que la foi et la confiance qu'ils m'ont témoignées ne soient pas vaines. Je ne manquerai pas de les consulter et de leur demander leur aide au cours des prochaines semaines.

Bien sûr, je suis ravie que le premier ministre (M. Trudeau) m'ait demandé de servir mon pays dans le cabinet, comme nouveau ministre d'État (Mines). J'attends avec impatience ce surcroît de responsabilités. Toutefois, je le fais avec l'humilité d'un habitant du Nord qui doit apporter une nouvelle optique au sein du cabinet.

Je suis bien au courant des problèmes et des difficultés que présente la vie dans le Nord et, par le fait même, je m'intéresse vivement aux questions de l'expansion et du développement du Nord. C'est maintenant à moi de m'assurer que les décisions prises tiennent bien compte des opinions des habitants de cette région. Vu l'intérêt de plus en plus grand dans le secteur énergétique suscité par l'augmentation des prix du pétrole des pays de l'OPEP, le secteur des mines et des minéraux de l'économie canadienne a été quelque peu mis de côté. C'est malheureux, car il a des conséquences de grande portée pour l'avenir économique du Canada et, il a certainement été un facteur important de la croissance et de la prospérité du pays dans le passé.

Tout le monde sait que le Canada est l'un des pays les mieux nantis du monde sur le plan des ressources naturelles. Nos régions du Nord n'ont presque pas encore été exploitées et elles sont très prometteuses. Je reviens tout juste d'un voyage en Colombie-Britannique et à Yellowknife et, contrairement à ce que peut croire le député qui a pris la parole avant moi, dans ces parties du pays, l'économie se porte très bien.

Toutefois, les années 80 ne seront certainement pas une décennie facile et la force de notre économie sera mise à rude épreuve. Dans un monde de concurrence frénétique et de tendances nationales de plus en plus isolationnistes, le Canada aura besoin d'une planification saine et d'un fondement politique solide. Le secteur minier est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans la croissance économique du Canada.

A l'heure actuelle, le secteur minier est en pleine activité. Au cours des douze derniers mois, on a annoncé l'expansion et la naissance de plusieurs exploitations minières. En fait, onze nouvelles mines vont ouvrir cette année en Colombie-Britannique. De nouvelles découvertes au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest laissent entrevoir pour la prochaine décennie la possibilité d'un autre boom minier qui favorisera le développement régional, fournira de nouveaux emplois et fera considérablement monter les salaires.

Comme ministre d'État (Mines), je me consacre à l'avancement du Canada dans le secteur des ressources. Les problèmes qui s'y posent ne sont peut-être pas très évidents pour la population en général, mais ils risquent de compromettre les progrès du Canada dans ce domaine. Le secteur minier de

l'économie revêt un caractère cyclique. Il connaît des périodes d'activité intense et de vigueur économique accrue, comme en ce moment, et de marasme, comme ce fut le cas il y a quelques années. Le secteur minier dépend en tout premier lieu de l'économie et des marchés mondiaux. Ce cycle de vaches maigres suivies de vaches grasses a contribué à répandre une très grande incertitude dans tous les milieux, incertitude qui mine les efforts faits par l'industrie, les pouvoirs publics et les syndicats pour résoudre des problèmes communs, éprouvés dans le secteur minier.

● (1720)

Ce même secteur créera 2,100 nouveaux emplois dans la prochaine décennie. Toutefois, en règle générale, l'industrie a beaucoup de mal à attirer et à retenir du personnel compétent. Le gouvernement collabore avec les industriels à la mise au point de programmes de formation qui nous fourniront les experts nécessaires à l'avenir. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration dispose d'un programme en vertu duquel il offre des subventions à la mobilité de la main-d'œuvre, allant jusqu'à \$4,500, et qui visent directement le secteur minier. Lors de ma visite à la mine de Lornex, en Colombie-Britannique, j'ai constaté avec plaisir que 45 familles d'Atikokan, s'étant prévaluées de subventions à la mobilité de la main-d'œuvre, sont désormais installées dans la collectivité du lac Logan, et que d'autres familles suivront leur exemple.

Bien entendu, les mines et les collectivités minières elles-mêmes doivent subir des transformations profondes. Ce n'est pas un secret que le taux de mortalité dans l'exploitation minière est le plus élevé de toutes les industries et que celui des blessures subies y est aussi relativement élevé. Le nombre des journées-personnes perdues en raison de blessures subies durant le travail est supérieur en moyenne à celui des journées perdues en raison de grèves et de mises à pied. Depuis quelque temps, il est de plus en plus manifeste que certains problèmes de santé, notamment le cancer des poumons, l'amiantose, le saturnisme et l'hydrargyrisme sont causés par le milieu de travail.

La question générale de la sécurité du personnel me préoccupe au plus haut point. Manifestement, les conditions de travail insalubres et dangereuses qui règnent dans le secteur minier en éloignent les travailleurs éventuels et c'est pourquoi il importe que les mesures de sécurité du personnel soient appliquées de la façon la plus rigoureuse. Nous ne pourrions exploiter pleinement ce secteur, à moins d'y attirer et d'y retenir en main-d'œuvre productive à long terme; pour ce faire, il nous faut nous débarrasser des conditions de travail insalubres et dangereuses. L'État, l'industrie et les syndicats se doivent de collaborer à l'élaboration de nouvelles normes et de nouvelles techniques relatives à la sécurité du personnel. En fait, je suis sûre que le gouvernement fera sous peu une déclaration à ce sujet.

Je voudrais réaffirmer ma promesse d'améliorer les normes de sécurité dans les mines réglementées par le gouvernement fédéral, et en particulier de régler les problèmes inhérents aux mines d'extraction de l'uranium du fait de l'exposition aux radiations. En travaillant de concert nous pourrions modifier l'image négative que le public se fait du travail du mineur, et attirer de jeunes Canadiens vers ce secteur en développement. Ils y découvriront une carrière intéressante où leurs aptitudes trouveront à s'employer. Le gouvernement va continuer d'aider